



Psychologie et sciences cognitives

<u>Eléments pris en compte pour l'examen des vœux</u> (commun à tous les portails qui étudient et classent les candidatures)

Compte tenu des attendus de la formation, le classement des dossiers sera réalisé en fonction de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche avenir
- Le projet de formation de l'élève
- Les relevés de notes disponibles de première et de terminale

Attendus locaux (spécifiques selon chaque portail)

Ce portail s'adresse aux étudiant.e.s intéressé.e.s par l'étude scientifique des conduites humaines dans leurs contextes familiaux, sociaux, organisationnels et culturels.

Le principal objet d'étude étant de comprendre les relations entre la pensée, la connaissance, les émotions, l'environnement et les conduites des individus, une sensibilité particulière est attendue pour une approche scientifique et une rigueur méthodologique (telles que celles développées au lycée en mathématiques, ou en sciences de la vie et de la terre, ou en sciences économiques et sociales...).

Cette sensibilité s'avérera cruciale pour appréhender aisément des aspects méthodologiques clés de ce portail (par exemple les démarches clinique et expérimentale, la psychobiologie, les modèles statistiques, les méthodes d'observation et d'entretien, la dynamique groupale...).

Une bonne réussite dans ce portail est également conditionnée par des capacités de raisonnement logique et d'argumentation.

Une bonne maîtrise de l'anglais en compréhension écrite est un atout supplémentaire.





Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Portail Psychologie et sciences cognitives :

Le portail <u>Psychologie et Sciences Cognitives</u> implique une introduction aux concepts et aux méthodes spécifiques de ses disciplines. Le but est d'apporter des clés de lecture et de compréhension et de choisir la Licence 2 avec discernement.

Cette 1ère année a pour objectif de favoriser l'acquisition d'une représentation rigoureuse des disciplines que sont la psychologie et les sciences cognitives et de leurs diversités, mais également d'apprendre « le métier » d'étudiant.e.

L'autonomie, l'organisation face à son temps de travail vont de pair avec un investissement personnel important.

En cela, les enseignements transversaux seront aussi essentiels (méthodologies transversales, TICE -- Technologies de l'Information de la Communication pour l'Enseignement --, langue, PPP -- Projet Personnel et Professionnel -- et entreprenariat).

Pour toute information supplémentaire concernant cette formation nous vous invitons à consulter nos pages WEB en <u>cliquant ici</u>.

Portail Psychologie et sciences cognitives – option santé :

Le portail <u>Psychologie et Sciences Cognitives - option Santé</u> offre une introduction aux concepts et aux méthodes spécifiques de la psychologie et des sciences cognitives. Le but est d'apporter des clés de lecture et de compréhension, permettant de choisir la Licence 2 psychologie ou sciences cognitives avec discernement.

La spécificité de ce portail réside également dans sa mineure/option Santé, qui fournit à travers des enseignements à distance une introduction solide aux disciplines et métiers de la santé.

L'autonomie, l'organisation face à son temps de travail vont de pair avec un investissement personnel important.

Les enseignements transversaux seront aussi essentiels (méthodologies transversales, TICE -- Technologies de l'Information de la Communication pour l'Enseignement --, langue, PPP -- Projet Personnel et Professionnel -- et entreprenariat).

Pour toute information supplémentaire concernant cette formation nous vous invitons à consulter nos pages WEB en cliquant ici.





Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Portail Psychologie et sciences cognitives :

Les étudiants qui valident leur 1ère année portail Psychologie et Sciences Cognitives ont la possibilité de poursuivre leurs études en licence dans la mention Psychologie ou Sciences et Technologies (Sciences Cognitives). La licence de psychologie permet d'acquérir des connaissances et compétences solides en sciences humaines que les étudiants pourront mettre à profit à l'occasion de formations complémentaires (de niveau licence ou master) menant aux métiers en lien avec les secteurs social (éducateur spécialisé, assistant de service social...), scolaire (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation...), sanitaire (infirmier, psychomotricien...), judiciaire (conseiller pénitentiaire, éducateur de la PJJ...) et la recherche. La licence de psychologie permet aussi la poursuite d'études au sein de l'une des 5 mentions de master permettant l'obtention du titre de psychologue et/ou de s'insérer dans le domaine de la recherche (notamment via le doctorat) :

-Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé -Psychologie sociale, du travail et des organisations -Psychologie de l'éducation et de la formation -Psychologie - Psychopathologie clinique psychanalytique.

En France, les psychologues sont majoritairement salariés de la fonction publique (45%) ou d'organismes associatifs (30%) et exercent dans des secteurs d'activité divers (éducation, justice, santé, police, médico-social, action sociale solidaire, travail, sport, recherche...).

Portail Psychologie et sciences cognitives – option santé :

Les étudiants qui valident leur 1ère année portail Psychologie et Sciences Cognitives – option Santé ont la possibilité de poursuivre leurs études en licence dans la mention Psychologie ou Sciences et Technologies (Sciences Cognitives). La licence de psychologie permet d'acquérir des connaissances et compétences solides en sciences humaines que les étudiants pourront mettre à profit à l'occasion de formations complémentaires (de niveau licence ou master) menant aux métiers en lien avec les secteurs social (éducateur spécialisé, assistant de service social...), scolaire (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation...), sanitaire (infirmier, psychomotricien...), judiciaire (conseiller pénitentiaire, éducateur de la PJJ...) et la recherche.

La licence de psychologie permet aussi la poursuite d'études au sein de l'une des 5 mentions de master permettant l'obtention du titre de psychologue et/ou de s'insérer dans le domaine de la recherche (notamment via le doctorat) :

-Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé -Psychologie sociale, du travail et des organisations -Psychologie de l'éducation et de la formation -Psychologie - Psychopathologie clinique psychanalytique.

L'option santé proposée ouvre également la possibilité de poursuivre par la suite des études dans les domaines de la santé (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) sous conditions particulières.